



**INTERNATIONAL COCOA ORGANIZATION  
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACA  
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО КАКАО  
ORGANIZACION INTERNACIONAL DEL CACA**



**EC/6/1**  
14 juillet 2015

Original : ANGLAIS  
Distr : RESTREINTE

---

## **COMITÉ ÉCONOMIQUE**

Sixième réunion

Hôtel Holiday Inn, Londres, 24-25 septembre 2015

### **ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Rapport sur l'état d'avancement des projets
4. Renforcement des capacités dans les pays Membres
5. Rapport sur le programme de travail pour l'année cacaoyère 2014/2015
6. Programme de travail pour l'année cacaoyère 2015/2016
7. Questions diverses
8. Relevé des décisions

## ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La sixième réunion du Comité économique sera ouverte par son Président, M. Henk de Jong (Pays-Bas).

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Comité économique se basera sur l'ordre du jour provisoire contenu dans ce document pour l'adoption de son ordre du jour.

### 3. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

Le secrétariat présentera un rapport sur ce point, en référence au document EC/6/2.

### 4. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LES PAYS MEMBRES

Le secrétariat présentera un rapport sur le séminaire international sur l'élaboration et l'analyse de projets de développement cacaoyer qui a eu lieu à Accra, Ghana, du 10 au 12 juillet 2015, en référence au document EC/6/3.

Le secrétariat présentera un rapport sur le séminaire international sur les marchés à terme du cacao et la modélisation économétrique du marché du cacao, organisé à Bali, Indonésie, du 3 au 7 août 2015, en référence au document EC/6/4.

Le secrétariat présentera un rapport oral sur les résultats de la conférence d'une journée tenue à Londres le 22 septembre 2015 sur les perspectives du marché cacaoyer, ayant permis de débattre des tendances et des perspectives d'avenir de l'offre et de la demande et des prix, ainsi que de l'évolution récente des marchés à terme du cacao.

Finalement, le Comité sera également invité à formuler des propositions sur les futures activités de renforcement de capacités à organiser par le secrétariat durant les prochaines années cacaoyères, y compris les séminaires de préparation de projets en Côte d'Ivoire et au Cameroun, une conférence sur la recherche dans la région asiatique et une conférence sur le cacao fin dans la région des Caraïbes.

### 5. RAPPORT SUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE CACAOYÈRE 2014/2015

Conformément à l'article 17, paragraphe 3 de l'Accord international de 2010 sur le cacao, le Directeur exécutif présentera un rapport sur la mise en œuvre du programme de travail pour l'année cacaoyère 2014/2015, en référence au document EC/6/5.

Le Comité est tenu de communiquer ses conclusions au Conseil.

### 6. PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE CACAOYÈRE 2015/2016

Conformément à l'article 17, paragraphe 2 de l'Accord international de 2010 sur le cacao, le Directeur exécutif présentera un programme de travail provisoire pour l'année cacaoyère 2015/2016, figurant dans le document EC/6/6.

Le Comité est tenu d'émettre des recommandations en conséquence au Conseil.

**7. QUESTIONS DIVERSES**

Des aspects ne figurant pas à l'ordre du jour pourront être traités.

**8. RELEVÉ DES DÉCISIONS**

Le Comité adoptera son relevé des décisions pour cette réunion.